

# Enherber ses vignes, c'est possible ? Initiation / selon demande

## Labellisée Eco-phyto par Vivea /

### Objectifs

La formation sera déclenchée lorsque le seuil minimum de stagiaires sera atteint / Réfléchir sur les itinéraires techniques à mettre en place lorsque l'on souhaite implanter. Partir avec des idées de mélange de semence en fonction des propres sols

### Contenu

Physiologie de la vigne  
Nutrition de la plante, ses besoins  
Présentation des interactions sol-plante  
gestion de la vigueur, comprendre les effets de la concurrence sur la plantes et leurs influences sur les maladies  
et/ou carences. Gestion phytosanitaire  
Les rôles de l'enherbement :  
• Apport de biodiversité macro et microfaune, microbienne et mycorizienne.  
• Influence sur les propriétés physico-chimique des sols, et structurante de sols  
Maîtrise des adventices : comprendre leurs modes de reproductions, mieux appréhender le moment de leurs destructions. Influence du moment de la destruction sur la vigne et les maladies fongiques  
Visite et analyse terrain d'une parcelle  
Interprétation des observations  
Présentation des différents mélanges de semences  
Réflexion et choix des semences en fonction du type de sol  
Itinéraire technique de l'enherbement semé  
• Date et méthodes de semis : régulation de la vigueur, des risques parasitaires, niche pour les prédateurs des parasites de la vignes ( ex :typhlodrome, coccinelles etc. )  
• Pilotage de la destruction du couvert  
• Gestion des parcelles en repas  
Visite de parcelle  
• Observation de différents mélanges semés, , de l'impact que les plantes ont eu sur le sol, d'observer et comprendre sur le terrain, l'intérêt d'une telle technique  
• Démonstration de matériels de semis et de destruction  
• Gestion du nombre d'intervention

Cette formation est labellisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

### Dates, lieux et intervenants

**25 déc 2019**                      Domaine de Cassagnole  
09:00 - 17:00 (7hrs)            34820 Assas

Intervenant : Nicolas Dubreil, Civam Bio 66  
Formateur : Karen Poirot, Conseillère et animatrice en viticulture, FRCIVAM Occitanie

**25 déc 2019**                      Domaine de Cassagnole  
09:00 - 17:00 (7hrs)            34820 Assas

Intervenant : Nicolas Dubreil, Civam Bio 66  
Formateur : Karen Poirot, Conseillère et animatrice en viticulture, FRCIVAM Occitanie

### Financier(s)



### Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 25/12/2019

### Tarifs

Non agricole 336€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA  
Autres fonds de formation, nous contacter.

### Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734

**Taux de satisfaction : %**



**Modalités d'accès :**